



Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 10/04/2018

SECTION 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du Produit:: 2980 Adhésif pour Tapis et Vinyle à Endos de Feutr
Numéro de Code: 2980

Fabricant/ Fournisseur: Roberts Canada Ltd.
Adresse: 34 Hansen Road S.
Brampton, ON L6W 3H4
Téléphone: (905) 791-4444 9 hr - 17 hr HNE

Téléphone d'urgence: (888) 226-8832 (CANUTEC) Réponse dans les 24-heures

Usage Recommandé: Adhésif

SECTION 2: Identification des Dangers

Classification de la substance ou du mélange: Le produit n'est pas classé d'après le SGH.

SECTION 3: Composition / Informations sur les Composants

	<u>% Poids</u>	<u># CAS</u>
Huile Naphténique	6 %	64742-52-5
Urée	2 %	57-13-6
Quartz	0,30 %	14808-60-7
Oxyde de Titane	0,50 %	13463-67-7

Ce produit est un mélange encapsulé qui réduit la probabilité d'exposition aux particules dangereuses. Les expositions aéroportées de poussières ou de brumes dangereuses peuvent être générées par la pulvérisation, le sablage ou le broyage. Dans des conditions normales d'utilisation comme recommandée, les poussières aéroportées ne seront pas présentes.

SECTION 4: Premiers Soins

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Au besoin, consulter un docteur.
Contact avec la Peau: Laver à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. Au besoin, consulter un docteur.
Contact Oculaire: Rincer abondamment avec de l'eau pour 15 minutes au moins. Au besoin, consulter un docteur.
Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un docteur.
Message au médecin: **Yeux:** Colorer pour voir tout signe de lésion cornéenne. Si la cornée est brûlée, instiller fréquemment une préparation antibiotique aux stéroïdes. **Peau:** Traiter de façon symptomatique comme pour une dermatite de contact ou des brûlures thermiques. En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique. **Ingestion:** Traiter de façon symptomatique. Il n'y a aucun antidote spécifique. Il est déconseillé de faire vomir, étant donné la nature irritante de ce composé. **Respiratoire:** Le traitement est essentiellement symptomatique. Sortir la victime avec les symptômes de la zone d'exposition et l'aider à respirer au besoin.

SECTION 5: Mesures de Lutte Contre le Feu

Moyen d'Extinction: Ce produit est ininflammable. Utiliser un agent extincteur approprié pour lutter contre les incendies environnants.

Produits Dangereux Résultant de la Combustion: Aucun danger particulier connu.

Protection pour les Pompiers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi que des vêtements complets de protection.

SECTION 6: Procédures en Cas de Déversement

Précautions Individuelles: Porter des gants, des lunettes and des vêtements protectrices appropriés.

Précautions pour l'Environnement: Ne pas laisser le produit s'introduire dans des drains, dans le sol ou dans l'eau de surface.

Procédures de Nettoyage: Petits déversements : Utiliser du sable ou une autre matière appropriée. Déversements important: Barrer et absorber. Recueillir les fuites dans des contenants, sceller et livrer selon les réglementations locales. Porter un équipement de protection.

SECTION 7: Manutention et Entreposage

Procédures de manutention: Assurer une bonne ventilation. Ne pas utiliser dans un espace clos sans une ventilation/ respiration suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Entreposage: Tenir loin de la nourriture humaine, de la nourriture animale, des engrais et d'autres matériaux sensibles. Entreposer dans son contenant d'origine fermé entre 5 °C et 30 °C/40 °F et 86 °F. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

SECTION 8: Maîtrise de l'Exposition / Protection Individuelle

Directive d'exposition: Indéterminé

Mesures d'Ingénierie: Prévoir une ventilation adéquate.

Matériel de Protection Personnelle:

Protection de la Peau - Gants résistants aux agents chimiques (butylcaoutchouc, nitrile, pvc ou alcool polyvinylique).

Protection du Visage et des Yeux - Lunettes avec des coques latérales, lunettes anti-éclaboussures et/ou écran facial.

<u>Nom Chimique / No. CAS</u>	<u>Limite d'Exposition de l'OSHA</u>	<u>Limite d'Exposition d'ACGIH</u>	<u>Autre Limite d'Exposition</u>
Huile Naphténique / 64742-52-5	Non établi	Non établi	Non établi
Urée / 57-13-6	Non établi	Non établi	Non établi
Quartz / 14808-60-7	Non établi	0.025 mg/m ³ TWA (fraction respirable)	NIOSH: 0.05 mg/m ³ TWA (poussières respirables)
Oxyde de Titane / 14808-60-7	15 mg/m ³ TWA	10 mg/m ³ TWA (poussière totale)	Non établi

SECTION 9: Caractéristiques Chimiques et Physiques

Aspect: Pate beige lourde

Odeur: Très légère odeur pas désagréable

Densité Relative: 1.22

Seuil d'odeur: Pas disponible

Solubilité: Miscible in water

pH: 9.2-9.8

Coefficient de partage: n-octanol/eau; Indéterminé

Point de fusion: Indéterminé

Point de Congélation: Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Indéterminé

Point d'éclair: Ininflammable > 204 °C (400 °F) Méthode Cleveland en vase ouvert

Température de Décomposition: Indéterminé

Taux d'évaporation: Indéterminé

Viscosité: Indéterminé

Inflammation (Solid/Gaz): Pas applicable

Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité: Indéterminé

Teneur en COV: <10 g/L

Tension de vapeur: Indéterminé

Point d'ébullition: 100 °C / 212 °F

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité Chimique: Stable par conditions de températures normales et d'usage recommandé.
Conditions à Éviter: Chaleur excessive, lumière du soleil direct et gel.
Matières Incompatibles: None.

SECTION 11: Propriétés Toxicologiques

Toxicité des mélanges: Toxicité par Inhalation LC50: 98 mg/L

Toxicité Aigüe :

Ingestion: Indéterminé
Inhalation: Indéterminé
Contact Épidermique: Indéterminé

	<u>Numéro CAS</u>	<u>% Poids</u>
Oxyde de Titane	13463-67-7	0.5
Quartz	14808-60-7	0.3

SECTION 12: Données Écologiques**Potentiel de mobilité**

et de bioaccumulation: Indéterminé

Dégradation: Indéterminé

Toxicité Aquatique: Indéterminé

LC50 – 24 heure (Statique): Indéterminé

Écotoxicité Component: Huile Naphténique

96 Heures LC50 Oncorhynchus mykiss: >5000 mg/L

48 Heures EC50 Daphnia magna: >1000 mg/L

Urée

96 Heures LC50 Poecilia reticulata: 16200 - 18300 mg/L

48 Heures EC50 Daphnia magna: 3910 mg/L [Statique]

SECTION 13: Élimination des Résidus

Élimination: Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux, provinciales ou locales en vigueur. L'incinération est la méthode recommandée de mise au rebut.

Déchets ou Résidus: De la même façon que ci-dessus.

SECTION 14: Renseignements Relatifs au Transport

Terrestre: Nom officiel d'expédition: **Non-règlementé**
Groupe d'Emballage DOT: S/O
Étiquette DOT: S/O
Numéro UN: S/O

Océan: Nom officiel d'expédition: **Non-règlementé**
Nautique – IMO/IMDG Classe: S/O
Numéro UN: N/A 4
Étiquette: S/O
Groupe d'Emballage: S/O
Polluant Marin: S/O
EMS: S/O

Aérien: Nom officiel d'expédition: **Non-règlementé**
Aérien – ICAO/IATA Classe: S/O
Numéro UN: S/O
Étiquette: S/O
Sous-catégorie: S/O
Groupe d'Emballage S/O
Instructions d'Emballage pour Passager: S/O
Instructions d'Emballage pour Cargo: S/O

SECTION 15: Données Règlementaires

Status sur les listes

des substances: Les concentrations qui figurent dans ce document sont les concentrations maximales (% poids) a utilisés pour les réglementations

TSCA: Les ingrédients de ce produit figurent sur l'inventaire.
IARC: Non cancérigène
OSHA PEL's : Aucun

EPA Fédérales: Loi complète sur la réponse, la compensation et la responsabilité environnementales de 1980 (cercla): Exige à aviser le Centre National d'Intervention d'Urgence si le déversement des substances dangereuses est égal ou excède les quantités à déclarer dans le standard 40 CFR 302.4. Les ingrédients présents dans ce produit avec des niveaux qui nécessiteraient de figurer sous ce statut sont les suivants :

Nom Chimique	Numéro CAS	% en Poids	RQ
Aucun	Aucun	Aucun	Aucun

Article III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA): La section 301-304 exige la mise sur pied de plans d'urgence selon les quantités servant à la planification des seuils (QPS) et les déclarations de rejets selon les Quantités à Déclarer (QD) dans le standard 40 CFR 355. Les ingrédients présents dans ce produit avec des niveaux qui nécessiteraient de figurer sous ce statut sont les suivants:

Nom Chimique	Numéro CAS	% en Poids	RQ
Aucun	Aucun	Aucun	Aucun

La section 311-312 exige a examiné les produits, identifié les Définitions de Danger applicables d'EPA et les communiqués - **Aucun**

NJ RTK

13463-67-7 Oxyde de Titane
14808-60-7 Quartz
1332-58-7 Remplissage Inerte

Pennsylvania RTK

13463-67-7 Oxyde de Titane
14808-60-7 Quartz
1332-58-7 Remplissage Inerte

SARA 302 Substances Extrêmement Dangereuses - Aucun

Massachusetts RTK

13463-67-7 Oxyde de Titane
14808-60-7 Quartz
1332-58-7 Remplissage Inerte

Classifications du danger d'EPA:

Danger Aigu Non	Danger Chronique Non	Risque d'incendie Non	Danger Lié A la pression Non	Danger de Réactivité Non
---------------------------	--------------------------------	---------------------------------	--	------------------------------------

La Section 313 exige la soumission de rapports de rejet des produits chimiques toxiques dans le standard 40 CFR 372 (de SARA 313). Ces informations doivent figurer dans chaque Fiche de Données de Sécurité qui sont distribuées pour ce matériel. Les ingrédients présents dans ce produit avec des niveaux qui nécessiteraient de figurer sous ce statut sont les suivants : **Aucun**

Canada DSL: Tous les composants se trouvent sur la liste DSL ou en sont exempts.

California Proposition 65: Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient aucun produit chimique.

SECTION 16: Renseignements Divers

Cette Fiche de Données de Sécurité est préparée pour se conformer avec les administrations des États-Unis "Administration de la sécurité et de la santé au travail" (OSHA) "Norme de communication de risque" (29 CFR 1910.1200) et les Règlements Canadiens sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015).

CLASSEMENT HMIS: SANTÉ-1, INFLAMMABILITÉ-0, REACTIVITÉ-0, PROTECTION PERSONNELLE- B.

Préparé par: Le Groupe de Sécurité et Conformité Règlementaire des Produits ROBERTS

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi, mais aucune autre garantie explicite ou tacite n'existe. ROBERTS incite aux utilisateurs de ce produit d'évaluer son adéquation et sa conformité avec les règlements locaux étant donné que ROBERTS ne peut pas prévoir l'utilisation finale de ce produit, ni son emplacement final.

Date de délivrance: 10/04/2018